

Ifrée :  
conception et animation du dispositif de concertation





**Ifrée** : un outil éducatif au service de la démocratie environnementale

**Basé** : Villiers-en-Bois sur le site du CNRS sans les Deux-Sèvres

**Objet** : Favoriser le dialogue entre les acteurs

**Son rôle** : Aider à la recherche d'accords respectueux des besoins de chacun

**Personne en charge du projet** : Marie Eraud, chargée de mission à l'Ifrée en charge de l'animation du dispositif de concertation

La démarche : deux grandes phases de travail

# La démarche : deux grandes phases de travail



**Phase 1**  
**Diagnostic préalable**

**Phase 2**  
**Concertation**

**(dont la mise en œuvre sera conditionnée  
aux résultats issus de la phase 1)**



## Etape 1 – Lancement de la mission

- **Objectifs :**

Formaliser et à valider le cadre général du dispositif : objectifs généraux, résultats attendus, objets et périmètre de travail et calendrier de la mission.

- Pourquoi mettre en place une démarche de concertation, qu'est-ce que l'on en attend ? (résultats attendus)
- Sur quoi ? (enjeux)
- Quelles sont les parties prenantes à mobiliser ? (participants)
- Instances de décision ? (Qui, sur quoi ?)

- **Comment :**

- une réunion avec le commanditaire, le Comité de pilotage dédié au projet.

## Etape 2 – Réalisation d'un diagnostic préalable

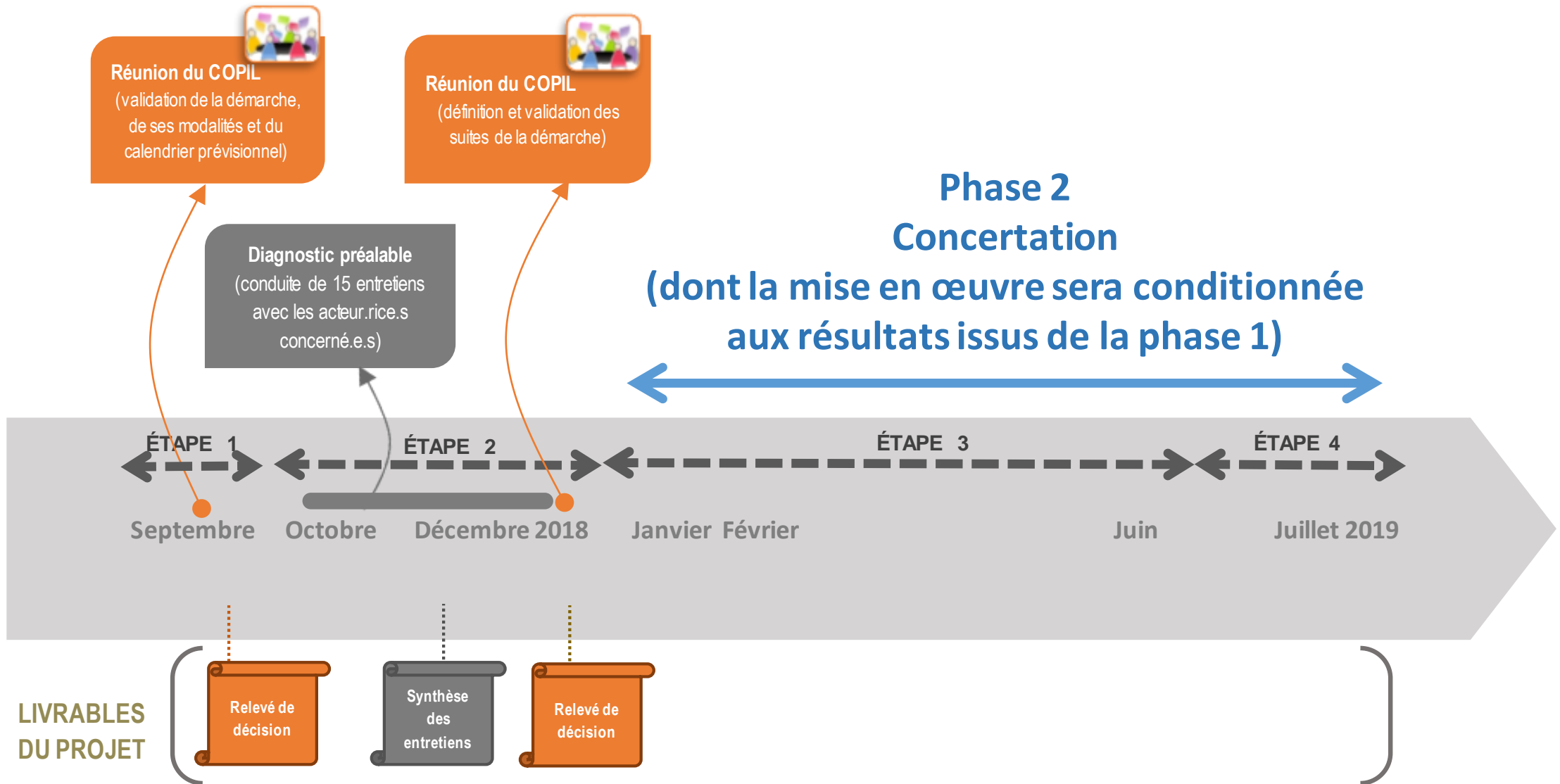
- **Objectifs :**

- Vérifier la faisabilité de la démarche de concertation.
- Identification des principales préoccupations et attentes des acteur.rice.s locaux.ales concerné.e.s.
- Définir les thèmes de travail qui feront l'objet de la concertation et des groupes de travail (nombre – composition).

- **Comment :**

- 15 entretiens auprès d'acteurs concernés,
- une réunion avec le commanditaire, le Comité de pilotage dédié au projet pour valider les sujets et le nombre de groupes à mettre en place.

# La démarche : deux grandes phases de travail



### Etape 3 - Lancement de la concertation

- **Objectifs :**
  - Rendre compte et partager le diagnostic préalable
  - Présentation de la démarche, des sujets et des groupes de travail (invitation ciblée aux parties prenantes)
- **Comment :**
  - Animation d'une réunion publique de lancement de la concertation





Etape 4 – Animation d'un processus de dialogue territorial entre le acteur.rice.s concerné.e.s

- **La mise en place et l'animation des groupes de concertation**

(diagnostic partagé en s'appuyant sur les données ou études disponibles – identification de priorités – élaboration de propositions partagées par le plus grand nombre : co-construction de l'état des lieux et des propositions)



Etape 4 – Animation d'un processus de dialogue territorial entre le acteur.rice.s concerné.e.s

- **La rédaction des accords**

Mettre en forme et faire valider par les participant.e.s l'accord issu du travail du groupe de concertation.

- **Réunion du comité de pilotage de restitution et bilan de la mission**

- rendre compte et partager le l'accord issu de la concertation,
- échanger sur les suites de la démarche.



